



# COMITE DÉPARTEMENTAL DE L'AVEYRON

## Championnat Départemental de Tir de Précision

### Règlement 2020



Les inscriptions se font par les présidents de Club aux responsables de districts comme pour les autres championnats, pour la 1<sup>ère</sup> phase.

Les Frais d'inscription s'élèvent à 5 € par joueur. Il sera attribué une dotation de 3 € par joueur aux clubs organisateurs de chaque secteur.

**Date limite d'inscription : 20 décembre 2019.**

Ce championnat est organisé en trois phases :

1<sup>ère</sup> phase : le district désigne un, deux ou trois clubs suivant la participation et l'utilisation d'un espace couvert. Les 8 meilleurs scores participeront à la 2<sup>ème</sup> phase.

2<sup>ème</sup> phase : Le district organise, une nouvelle étape de tir de précision (2 passages)

3<sup>ème</sup> phase : finale départementale qui verra participer les 16 meilleurs scores seniors masculins, de la 2<sup>ème</sup> phase de tous les districts cumulés, des 8 meilleurs scores des féminines de la 1<sup>ère</sup> phase. Pour les juniors masculins et féminins, ils seront directement qualifiés pour la finale départementale (3<sup>ème</sup> phase).

**RAPPEL : Pour les trois phases, tenue du club (haut et bas) obligatoire pour toutes catégories.**

## PRÉQUALIFICATION AUX ÉLIMINATOIRES DE SECTEURS

**Date : Entre le 20 janvier et le 03 mars 2020**

**Lieu : Clubs affiliés au CD 12**

**Responsable : Districts**

C'est le secteur qui a la charge de l'organisation et du déroulement de l'épreuve. En fonction du nombre de joueurs participants plusieurs sessions sur plusieurs lieux pourront être organisées. Il sera nécessaire d'organiser une réunion entre responsables de secteurs, en début d'année, pour finaliser l'organisation. Il faudra établir un calendrier horaire à communiquer aux compétiteurs.

Les modalités et le déroulement de l'épreuve de tir sont inscrits sur le règlement fédéral concernant le Tir de Précision.

Chaque joueur ou joueuse effectue deux passages consécutifs, le meilleur score sera conservé, en cas d'égalité le second score pourra servir à départager. En cas encore d'égalité

c'est le nombre de 5 points lors du tir record qui sera prioritaire. Le joueur devra signer la feuille de match et, après, aucune contestation ne sera admise sur le décompte des points et sur la validité des boules tirées.

La présence de quatre personnes est nécessaire pour gérer ces ateliers de tir :

- Une personne pour noter les scores,
- Une personne pour surveiller la validité du tir au niveau du cercle,
- Une personne pour évaluer la réussite ou l'échec du tir (arbitre),
- Une personne qui installe l'atelier.

## QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT

**Date : Vendredi 13 mars 2020.**

**Lieu : Boulodrome**

**Responsable : Les districts sont regroupés par deux : MILLAU/ST AFFRIQUE ;  
ESPALION/RODEZ et DECAZEVILLE/VILLEFRANCHE**

En seniors masculins, les 8 meilleurs de la 1<sup>ère</sup> phase par secteur participent à cette compétition. Au niveau du département, les 16 meilleurs scores des six éliminatoires de secteurs participeront à la finale avec les mêmes modalités de départage que ci-dessus, en cas d'égalité.

## FINALE DEPARTEMENTALE

**Date : 08 mai 2020**

**Lieu : BELMONT/RANCE**

**Responsable : CD 12 FFPJP**

DÉROULEMENT		
ÉPREUVES	SENIORS MASCULINS	SENIORS FÉMININS
<b>Qualifiés :</b>	Sont retenus les 16 meilleurs scores	Seront retenus les 8 meilleurs scores
<b>Participants :</b>	Les 16 joueurs qualifiés	Les 8 joueuses qualifiées
<b>Classement :</b>	L'ordre des 16 qualifiés masculins sera effectué suivant :	L'ordre des 8 qualifiées féminins sera effectué suivant :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre total de point</li> <li>- Le nombre de 5 points</li> <li>- Le nombre de 3 points</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre total de point</li> <li>- Le nombre de 5 points</li> <li>- Le nombre de 3 points</li> </ul>
<b>Finale :</b> <b>Rencontres en poules. Les poules seront constituées suivant le score (exemple : 1, 16, 11 et 7). 1/4, 1/2 et finales : tirage intégral en opposition, pour les seniors masculins. 1/2 et finales : tirage</b>	<p style="text-align: center;">Les Qualifiés seront classés de 1 à 16</p> <p>Juniors/cadets : les 8 meilleurs scores seront retenus pour la finale, si nécessaire</p> <p>Juniors/cadettes : les 8 meilleurs scores seront retenus pour la finale, si nécessaire</p>	<p>Les Qualifiées seront classées de 1 à 8</p>

<b>intégral en opposition pour les seniors féminines, juniors/cadets masculins et féminins.</b>		
---	--	--

## **RECORD DEPARTEMENTAL DE TIR DE PRÉCISION**

Sur la phase finale départementale (pas sur les phases de qualification) il sera établi un record de tir Départemental ; le résultat pourra ainsi être comparé au Record National.

## **RÉCOMPENSES**

Des récompenses seront remises par le CD 12.

Le podium est maintenu pour cette compétition. Il donnera droit à une qualification pour la phase 2 de l'année suivante.

## **ARBITRAGE**

Prise en charge par le club pour la 1<sup>ère</sup> phase (tarification championnat départemental).

Prise en charge par le district pour la 2<sup>ème</sup> phase (tarification championnat départemental).

Prise en charge par le Comité pour la finale départementale (tarification championnat départemental)

## **ANNEXES**

- **Feuille de match**

**Pour plus de renseignements** vous pouvez joindre le comité départemental de l'Aveyron au **05 65 42 00 18**.